

# RÉUSSIR UNE PROCÉDURE D'ACHAT RESPONSABLE

Orienter vos achats vers les circuits courts et l'économie sociale et solidaire

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS

CODE : GMP10

## Objectifs de la formation

Permettre aux participants de cerner les outils juridiques permettant d'orienter la commande publique vers l'achat responsable

Mettre en évidence les façons dont les politiques territoriales peuvent aider au développement de circuits courts, de l'économie sociale et solidaire, d'aller vers la définition et la mise en œuvre d'une politique d'achat responsable

## Animée par

- en achat public responsable Spécialiste  
Formateur,

## Public concernés

- Agent et cadre du secteur public amenés à rédiger, passer et exécuter des marchés publics et souhaitant mettre en œuvre un achat responsable

## Critères d'admission

- Il est recommandé d'avoir suivi la formation « Pratique du Code des marchés publics – Niveau 1 » ou équivalent

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Communes < 20 000 habitants : 1100,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants et autres établissement/entreprises : 1390,00 €HT
- Elu(e)s : 1100,00 €HT

## Comprendre ce que recouvre la notion d'achat responsable

- Une démarche globale : intégrer les différents concepts découlant de la notion d'achat responsable
  - Identifier et comprendre la portée des textes de référence
  - Quelles sont les modifications induites par le nouveau code des marchés publics sur les procédures d'achat responsable
- 

## Passer d'une action sporadique à une véritable politique d'achat responsable

- Identifier les enjeux et spécificités propres à la commande politique
  - Passer de la commande aux objectifs en termes d'achat local et environnemental
  - Définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre votre cible : moyens humains, matériels et ressources
  - Comment piloter votre projet de mise en place d'une politique d'achat responsable de A à Z
  - Quelles sont les bonnes idées et les pièges à éviter
- 

## Focus sur les démarches actuellement mises en places

- Connaître les mesures en faveur de l'achat local et favorisant des PME
  - Comprendre les engagements de l'État vis-à-vis des démarches d'achat responsable
  - Quels sont les types de marchés concernés
- 

## Mettre en œuvre une démarche d'achat responsable

- Sur la base de quels critères procéder à la sélection des candidats puis au jugement des offres
  - Déterminer les clauses d'exécution
  - Maîtriser les spécifications techniques d'une démarche d'achat responsable
  - Focus sur un autre dispositif : la clause sociale
- 

## Quels sont les outils à votre disposition pour concilier les marchés publics et l'approvisionnement en produits locaux

- Bien connaître les droits de préférences
  - Quels sont les critères qualitatifs
  - Comment s'effectue la valorisation des services associés
- 

## Application

- Application de la démarche d'achat responsable à des achats de denrées alimentaires ou de service de restauration scolaire

## Dates

### Classe virtuelle

08-09/06/2021

12-13/10/2021

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistique@infopro-digital.com](mailto:logistique@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.